

2A CE SERVICES
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 30 rue du Landreau
49070 BEAUCOUZE
753 484 450 RCS ANGERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 4 MARS 2024

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE,
Le 4 mars,
A 15 heures,

La société TépéA invest, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 820 000 euros, ayant son siège social 12 avenue Charles de Gaulle Batiment K 31130 BALMA, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 821 623 311 RCS TOULOUSE, représentée par Monsieur Thierry PAUTONNIER en sa qualité de Gérant,

Propriétaire de la totalité des 1 000 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société 2A CE SERVICES,

Associée unique de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique décide de transférer le siège social du 30 rue du Landreau, 49070 BEAUCOUZE au 2 chemin du Passeur 49130 SAINT GEMMES SUR LOIRE à compter du 1^{er} avril 2024 et, en conséquence, de modifier l'article 3 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 3 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé à l'adresse suivante :

2 chemin du Passeur 49130 SAINTE GEMME SUR LOIRE.

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'EURL TéPéA invest
Représentée par
Thierry PAUTONNIER